

DÉMARCHE DE RÉINSCRIPTION

Année scolaire 2025-2026

Dans le cadre de la dématérialisation progressive du dossier d'inscription unique et afin de réduire le nombre de documents imprimés, le Pôle enfance-jeunesse vous propose de suivre les 6 étapes ci-dessous présentées pour réinscrire votre enfant aux services pour l'année scolaire 2025-2026.

Étape 1 : Accédez à votre compte famille sur le Portail Famille

Votre **compte famille** est accessible sur le Portail Famille de la Ville de Luynes à l'adresse suivante : www.luynes.fr/portail-famille. Si vous n'avez pas de **compte famille**, créez-le en complétant le formulaire disponible ici : portail.berger-levrault.fr (connexion avec votre code abonné*).

Étape 2 : Vérifiez vos informations et modifiez les données nécessaires à la réinscription de votre enfant

Sur votre **compte famille**, assurez-vous que les informations de votre compte sont à jour. Si elles ne sont plus à jour, modifiez-les dans les rubriques suivantes :

- **Mon espace citoyen** : Mon compte > Modifier mes coordonnées
 - **Espace famille > Dossier de famille (les responsables / les enfants) :**
 - Données responsable : information de base, données sanitaires et adresse
 - Données enfant : informations générales, autorisations, données sanitaires, contacts
- ➔ Cliquez sur **TERMINER** pour valider les modifications des données responsable/enfant

Étape 3 : Téléverser les pièces justificatives

Sur votre **compte famille**, dans « Espace documents », téléversez les pièces justificatives demandées : attestation MSA (ou, si pas de numéro CAF, avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023), justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture énergie, internet, etc.), copie des vaccins, 1 photo de votre enfant
// Si applicable : copie P.A.I., copie de décision de justice, notification d'attribution de l'A.E.E.H.

Étape 4 : Complétez les fiches individuelles

Les fiches individuelles ci-dessous listées doivent être téléchargées en cliquant sur les liens correspondants puis complétées et téléversées sur le Portail Famille dans Espace famille > Espace documents :

- **Fiche activité** : www.luynes.fr/fiche-activite (une fiche par enfant)
- **Fiche sanitaire** : www.luynes.fr/fiche-sanitaire (une fiche par enfant)
- **Informations complémentaires** : (à compléter obligatoirement)
 - N° de téléphone unique pour recevoir les alertes SMS (grève, alerte météo, etc.) :
 - Responsable légal 1 :
 - Profession : Employeur :
 - Adresse employeur : Tél. employeur :
 - Responsable légal 2 :
 - Profession : Employeur :
 - Adresse employeur : Tél. employeur :

RAPPELS En cas de Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.), merci de fournir impérativement le document ou le téléverser sur l'espace documents de votre compte famille et fournir la trousse d'urgence au Pôle enfance-jeunesse + En cas de notification M.D.P.H., demandez une fiche ressource au Pôle enfance-jeunesse lors du dépôt du dossier de réinscription + **Modes de règlement des factures** : espèces, chèque, carte bancaire, paiement en ligne, prélèvement automatique (reconduction automatique) + **Pour mettre en place un prélèvement automatique pour le règlement des factures**, merci de l'indiquer lors du dépôt du dossier de réinscription au Pôle enfance-jeunesse et fournir un relevé d'identité bancaire (RIB).

Étape 5 : Déclaration sur l'honneur

Nous, soussignés,
responsables légaux de l'enfant/des enfants

- Certifions l'exactitude des informations renseignées sur le Portail Famille ;
- Certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur des services du Pôle enfance-jeunesse (consultable sur www.luynes.fr/pej-reglement-interieur) et nous engageons à le suivre rigoureusement ;
- Nous engageons à communiquer au Pôle enfance-jeunesse, dans les meilleurs délais, toute modification des informations renseignées sur le Portail Famille ;
- Certifions que notre enfant est couvert/nos enfants sont couverts par des contrats d'assurance responsabilité civile et assurance extra-scolaire ;
- Autorisons la direction de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant/nos enfants, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé, à sa demande ;
- Attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale ;
- Autorisons la Mairie de Luynes à consulter et conserver les données de mon compte famille pour une utilisation strictement interne aux services municipaux.

Fait à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le

Étape 6 : Validation de la réinscription de votre enfant

La réinscription de votre enfant aux services du Pôle enfance-jeunesse sera validée lors de la remise de cette fiche « Démarche de réinscription » complétée au Pôle enfance-jeunesse, 13 rue Saint-Venant, **avant le vendredi 27 juin 2025 dernier délai**. Nous procéderons ensemble à la vérification des pièces téléversées sur le Portail Famille. Une prise de rendez-vous en journée est possible au 02 47 55 63 00 afin de réduire votre temps d'attente. **Aucun document ne devra être déposé directement dans la boîte aux lettres ou envoyé par courriel**. Votre présence est donc obligatoire. Nous restons à votre disposition pour toute question relative au dossier d'inscription.